Comité Syndical du 2 avril 2025

Extrait du registre des délibérations

25-30-CS	Election du Président
25-31-CS	Composition du Bureau
25-32-CS	Composition de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission Technique
25-33-CS	Désignations au sein de la Commission Digues – Mise en œuvre du PAIC
25-34-CS	Délégation au Président en matière administrative et financière

Le Président de l'Etablissement public Loire certifie :

- Que le registre des délibérations adoptées par l'Assemblée délibérante a été transmis aux collectivités membres de l'Etablissement le..... - 4 AVR. 2025.....
- Que le présent extrait a été affiché à l'Hôtel de la Région Centre-Val de Loire le ..... - 4 AVR. 2025
- Que le texte complet des délibérations, rendues exécutoires après transmission au Préfet de la Région Centre-Val de Loire, peut être consulté au siège de l'Etablissement, à l'Hôtel de la Région Centre-Val de Loire, ainsi qu'au siège de chacune des collectivités membres.

Le Président
de l'Etablissement public Loire

Daniel FRECHET

REÇU A LA PREFECTURE
DE LA REGION CENTRE LE

04 AVR. 2025

S.G.A.R.

N° 0084